

Avis de constitution

SOCIETE « BAMBA MOUSSA GARAGE » en abrégé « BMG »

Siège ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER REMBLAIS EN
FACE DE PHARMACIE DU CANAL ILOT 1102., Lot 27780,
Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du jeudi 26 février 2026 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le jeudi 26 février 2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAMBA MOUSSA GARAGE » en
abrégé « BMG »

Objet : - VENTE DE PIECES DETACHEES
- GARAGE MECANIQUE
- ELECTRICITE AUTO
- PEINTURE ET CLIMATISATION
- COMMERCE GENERAL
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER REMBLAIS EN
FACE DE PHARMACIE DU CANAL ILOT 1102., Lot 27780,

Ilot 00

Dirigeant(s) M BAMBA MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02826 du 26/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15059/GTCA/RC/2026 du 26/02/2026

